

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Romorantin-Lanthenay (41200)

Réponses de Didier Guénin, au nom de la liste « Un Avenir pour ROMO »

– le 12/03/2020 à 16:00 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Proposition N°43 : Pistes cyclables et stationnements vélos : nous construirons en concertation avec les Romorantinois un schéma global de création de pistes cyclables sur des cheminements sécurisés et végétalisés. Nous mettrons en place des parkings à vélos en nombre suffisant

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Pour avoir des engagements en matière de concertation qui s'appliquent à tous les sujets de la vie municipale y compris le déploiement et l'usage du vélo : globalement Proposition 141 : Créer un Conseil de développement avec des représentants des entreprises, commerçants, artisans et associations lieu d'échanges sur les orientations et projets municipaux.

Et ponctuellement : Proposition 143 : organiser des réunions publiques pour recueillir les avis avant tout projet. Y compris celui des pistes cyclables

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Nous connecterons les pistes romorantinoises avec celles de la communauté et les boucles du Cher et de la Loire à Velo.

Proposition 32 : créer une base VTT, départ de boucles cyclistes à Beauvais.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Outre le plan global de pistes cyclables : Proposition N°43 : Pistes cyclables et stationnements vélos : nous construirons en concertation avec les Romorantinois un schéma global de création de pistes cyclables sur des cheminements sécurisés et végétalisés. Nous mettrons en place des parkings à vélos en nombre suffisant .

Nous veillerons au partage de la voirie dans l'hyper centre : Proposition 45 : voies partagées et accessibilité : dans les ruelles étroites nous abaisserons les trottoirs pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et le passage aisé des poussettes et caddies. Ces ruelles seront en accès partagé piétons, vélos, et voiture à vitesse très réduite 20km/h pour garantir la sécurité pour tous.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je suis indécis·e

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Le cœur de notre programme est le bien vivre à Romo. Co-construire ensemble une ville agréable, exemplaire en matière d'écologie, facile à vivre pour nos aînés, pensée pour nos familles. Nous développerons une coulée verte Proposition 55 en ouvrant 3 parcs aux Romorantinois. Nous penserons une ville pour Tous, propositions 118 Penser la ville accessible à tous

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Cela découle de la proposition N°43 : Pistes cyclables et stationnements vélos : nous construirons en concertation avec les Romorantinois un schéma global de création de pistes cyclables sur des cheminements sécurisés et végétalisés. Nous mettrons en place des parkings à vélos en nombre suffisant

Action n°7 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

La sécurité est au cœur de nos propositions et le sera de nos actions. Proposition 88 : sécuriser les abords des écoles et des déplacements de nos enfants dans leurs différentes activités par les navettes, les pistes cyclables, les chemins piétons ou les pedibus.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Favorable au déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Le maire adaptera son mode de déplacement personnel en fonction de la distance à parcourir : à pied, à vélo, en transport en commun ou en voiture. Nous défendons l'idée d'une mobilité choisie. Il est résulte la proposition N°149 : supprimer la voiture de fonction du maire.

Action n°10 : je suis indécis·e

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous aurons une action de prévention globale sur les actes d'incivilité alliant pédagogie et communication, ce qui inclut autant que de besoin aux sanctions. Proposition N°131 : mettre en place un dispositif d'actes citoyens pour sensibiliser aux bons gestes de civilité.

Commentaires généraux

La mobilité permet tout à la fois de favoriser l'emploi des actifs, de réduire l'isolement de nos aînés, de favoriser les activités de nos jeunes tout en simplifiant la vie des familles, de conforter l'animation de notre cœur de ville commerçant et culturel, et d'oeuvrer à la réduction des émissions de CO2.

Notre 1er engagement de campagne a été de lancer une Enquête sur la mobilité auprès des Romorantinois incluant des navettes de transport en commun, des pistes cyclables et des chemins piétonniers. Nous vous une mobilité choisie, respectueuse de notre planète et de la santé de nos concitoyens